

Une dizaine de personnes (plus une maire adjointe Mme Aude Flye Sainte Marie) ont participé à ce groupe de travail. L'assemblée a regretté la faible participation à ce groupe de travail au regard de l'importance du sujet.

Les idées émises sur post-it lors des 4 réunions d'octobre et de novembre 2016 ont servi de base à la discussion.

Les premiers échanges ont souligné la nécessité d'apporter la plus grande attention à la préservation de la qualité des eaux que ce soit en rivière de Crach ou sur toute la zone littorale dans la baie.

La gestion des déchets, la sensibilisation des Trinitains à la problématique de l'environnement et notamment les plus jeunes, divers points comme les projets du port, la mise en valeur des espaces naturels ou encore la protection de la flore ont également été abordés.

Enfin pour conclure cette séance, les participants se sont interrogés sur la méthode à mettre en place pour poursuivre cette démarche participative qu'est « ma commune demain ».

➤ **La qualité des eaux**

Cette problématique essentielle pour La Trinité concerne tout le monde et non seulement les ostréiculteurs. La zone littorale est fragile. Toutes les activités anthropiques (eaux usées, eaux noires des bateaux, rejets des animaux...) peuvent être sources de contaminations microbiologiques qui entraînent une fermeture de la commercialisation des huîtres et parfois des plages. Par ailleurs, ces activités peuvent entraîner par les eaux de ruissellement des apports en sels nutritifs qui peuvent entraîner être à l'origine de modification de l'écosystème marin avec pour conséquence des proliférations d'algues dans les zones où l'eau est peu renouvelée (ex vasière)....

Si l'Ifremer analyse les coquillages, les eaux de baignades sont quant à elles contrôlées par l'agence régionale de santé. Le croisement des deux analyses permet d'avoir une bonne connaissance de la qualité des eaux, moyen essentiel pour prévenir tout risque.

Pour certains participants, il ne faudrait pas que la fermeture de la station Ifremer de La Trinité entraîne un relâchement dans ce domaine de la surveillance de la qualité des eaux.

Propositions et recommandations

- Nécessité d'une prise de conscience générale sur ce sujet (habitants, touriste, plaisanciers).

- C'est d'autant plus indispensable que le projet de développement du chemin des douaniers pour faire le tour de la rivière derrière le pont de Kerisper devrait aboutir en 2019 ;
- Les communes (La Trinité, Crac'h, St Philibert et Carnac) doivent absolument travailler ensemble et communiquer entre elles pour préserver et protéger la rivière de Crac'h.
 - La mairie de Crac'h a pris un engagement fort pour protéger la rivière de Crac'h en la déclarant « zone à enjeux sanitaires », des réunions étant organisées sur ce sujet avec AQTA. Il est important pour la Trinité de regarder en quoi cela consiste, la commune devant être pro active sur ce sujet.
- Demander le label Pavillon Bleu
 - Pour plusieurs intervenants la qualité des eaux va de pair avec la qualité des mesures prises pour améliorer l'éducation à l'environnement, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, l'environnement général (notamment l'assainissement).
 - Entrer dans une démarche de demande du Pavillon Bleu permettrait de faire un saut qualitatif dans tous ces domaines et de sensibiliser au maintien de la qualité.
- Etre réactif en cas de problème en toute période de l'année.
 - Un participant indique avoir signalé il y a quelques jours des écoulements suspects sur la plage de Kervillen et rien ne semble avoir été fait. En été, des mesures auraient probablement déjà été prises.

➤ **Gestion des déchets**

Des progrès ont été réalisés dans ce secteur mais du travail reste encore à faire. Il faut intensifier les actions notamment sur la valorisation et l'élimination des déchets ainsi que sur la sensibilisation des habitants sur ce volet.

Propositions et recommandations

Les participants conviennent que la collectivité en charge de ce secteur est la communauté de communes (AQTA). Mais un relais local est nécessaire et celui-ci ne peut être pour l'instant que la Mairie en l'absence d'un lien direct entre les habitants des communes et AQTA. (Constat également valable pour d'autres sujets comme l'assainissement ou les transports).

- Encourager le compostage par la mise en place de composteurs collectifs sur l'espace public ;
- Mettre en valeur le tri des déchets tant sur le plan environnemental que financier (cf article Ouest France sur la valorisation du tri) ;
- Supprimer l'incinérateur de Plouharnel.

➤ **Sensibilisation à l'environnement**

Afin que chacun soit acteur au quotidien de la protection de l'environnement, il faut mettre en place des actions afin de mieux sensibiliser la population sur ce sujet. Certaines existent déjà comme le nettoyage des plages ou encore le nettoyage de la mare de Kerbihan mais il faut encore aller plus loin.

Propositions et recommandations

- Utiliser la force associative pour sensibiliser à l'environnement (et également pour faire poids sur les décisions) ;
- Mettre en place des jardins collectifs ;
- Créer des liens intergénérationnels enfants /Personnes âgées autour de potagers par exemple ;
- Associer les écoles sur ce qui se fait en matière d'environnement ;
- Faire découvrir la vasière pour mieux la protéger ;
- Organiser des circuits pédestres commentés ;
- Créer une maison de la mer (à partir de l'huître et de l'ostréiculture par exemple, les ostréiculteurs de la baie de Quiberon étant les seuls à capter les huîtres plates.

➤ **Questions diverses**

Les projets du port

Les évolutions envisagées sont importantes et vont modifier durablement et en profondeur la Trinité. Les incidences sur l'environnement ne seront probablement pas négligeables (notamment conséquence sur les plages avec l'élargissement du môle Tabarly, impact sur le paysage.).

Mme FLYE SAINTE MARIE précise que les études sont toujours en cours. Une réunion publique de présentation du projet organisée par la Compagnie des Ports devrait avoir lieu fin avril (29 avril date à confirmer).

- Des participants souhaitent que la Mairie exprime sa position sur ce projet aux Trinitains avant cette réunion.

La protection des espaces naturels et de la flore

- A la pointe de Kerbihan, si la mare a été nettoyée, il faut souligner que les dunes sont en très mauvais état et des mesures de protection seraient à mettre en œuvre ;
- De même notre territoire abrite une flore qu'il convient de protéger à l'instar du panicaut maritime. Cette plante régresse en raison de

la surfréquentation littorale. Pour cette raison, le Conservatoire du littoral en a fait son emblème.

* *

A l'issue des premières réunions des 6 groupes de travail portant chacun une des thématiques dégagées lors de la réunion 18 novembre 2016, les questions suivantes se posent :

- Faut-il repartir sur un cycle de réunions de chaque groupe de travail ou aborder les sujets d'une manière plus globale, de nombreux points étant communs et transverses à plusieurs thématiques ?
- Au regard de la participation à ce premier cycle de réunion, comment susciter l'intérêt des Trinitains et les motiver à donner leur opinion ?
- En ce qui concerne le premier point :
 - La prochaine réunion pourrait être consacrée à l'analyse des comptes rendus, l'objectif consistant à dégager et regrouper les thèmes afin d'aborder les prochaines réunions de manière transverses.
- Sur le second point :
 - Participations aux réunions des groupes de travail :
 - Changer le jour de réunion (mardi au lieu de vendredi)
 - Rappeler la tenue des réunions sur les panneaux d'information
 - Mettre le calendrier des réunions des groupes de travail dans « Trinibrèves » ;
 - Indiquer dans « Trinibrèves » que les comptes rendus des groupes de travail sont consultables sur le site de la Mairie
 - Susciter l'intérêt des Trinitains
 - Faire de « ma commune demain » un évènement en mettant en œuvre très rapidement des propositions issues d'une part, des réunions d'octobre et novembre 2016 et d'autre part, des groupes de travail (par exemple journée sans voiture...)
 - Inscire et expliquer la démarche dans les réunions de quartier en suscitant le débat à partir des comptes rendus des groupes de travail.

Jacques GERARD, Isabelle et Didier GONZALES